

**ANNEXE CONVENTION DANS LE CADRE D'UNE UTILISATION PAR UN TIERS ORGANISATEUR (Association, Organisateur de concert...)**

**Cahiers des Charges**

**Utilisation d'une Chapelle par un tiers organisateur  
(Association, organisateur de concert etc...)**

Nom de la chapelle : .....
Située sur la commune de : .....
Code postal : .....

**Nom de l'organisateur :** .....

Représenté par (nom et prénom) : M/Mme .....

Adresse .....

.....

Téléphone : .....

(Ci-après désigné par «le preneur»)

**Date de la manifestation :**

Du ..... / ..... / ..... heures

Au ..... / ..... / ..... heures

**Nom de la manifestation :** «.....»

**Descriptif sommaire :** .....

.....

.....

.....

**Estimation du public attendu :** ..... personnes

Rappel du nombre de personnes maximum autorisé par la Commission de Sécurité

**Article 1. Utilisation**

L'utilisation est consentie au preneur pour une manifestation donnée et nommément désignée ci-dessus.

Le preneur s'engage à ce que la manifestation projetée ne porte pas atteinte à la dignité du lieu de culte mis à sa disposition.

**Article 2. Responsabilité - Sécurité**

Le preneur s'engage envers la commune propriétaire de la chapelle, les tiers, les services départementaux de sécurité et d'incendie et de secours, les services de gendarmerie ou de police, à assumer l'entière responsabilité de la manifestation qu'il organise.

Il s'engage notamment à respecter le nombre maximum de participants autorisé par la Commission de Sécurité.